



Assemblée générale

Distr. limitée
31 août 2004
Français
Original: anglais

Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des handicapés

New York, 23 août-3 septembre 2004

Projet de rapport sur les travaux de la quatrième session du Comité spécial

I. Introduction

1. Dans sa résolution 56/168, l'Assemblée générale a décidé de créer un comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des handicapés en tenant compte de l'approche intégrée qui sous-tend le travail effectué dans les domaines du développement social, des droits de l'homme et de la non-discrimination, et des recommandations de la Commission des droits de l'homme et de la Commission du développement social.

2. Dans sa résolution 58/246, l'Assemblée a également décidé que le Comité spécial engagerait les négociations sur un projet de convention à sa troisième session et qu'il tiendrait, avant sa cinquante-neuvième session, deux sessions de 10 jours ouvrables chacune en 2004.

II. Questions d'organisation

A. Ouverture et durée de la quatrième session

3. La quatrième session du Comité spécial a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 23 août au 3 septembre 2004. Au cours de cette session, le Comité a tenu 20 séances.

4. La Division des politiques sociales et du développement social du Département des affaires économiques et sociales a fourni les services techniques de secrétariat, tandis que le Service des affaires de désarmement et de décolonisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences assurait le secrétariat du Comité spécial.



5. La quatrième session du Comité spécial a été ouverte par son président, Luis Gallegos Chiriboga, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies.

B. Bureau

6. Les personnes ci-après ont continué de siéger au Bureau du Comité :

Président :

Luis Gallegos (Équateur)

Vice-présidents :

Ivana Grollovà (République tchèque)

Leslie Gatan (Philippines)

Jeanette Ndhlovu (Afrique du Sud)

Carina Mårtensson (Suède)

C. Ordre du jour

7. À sa première séance, le 23 août 2004, le Comité spécial a adopté l'ordre du jour provisoire suivant, publié sous la cote A/AC.265/2004/L.3 :

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen du projet de texte figurant dans le rapport du Groupe de travail du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées (A/AC.265/2004/WG.1, annexe I) [les éléments dont l'examen a été reporté lors de la troisième session du Comité spécial sont les suivants : le titre de la convention, sa structure, une partie du préambule, les définitions (art. 3) et le suivi (art. 25)].
5. Examen de la compilation des révisions proposées et des amendements apportés au projet de texte présenté par le Groupe de travail, figurant dans le rapport du Comité spécial sur les travaux de sa troisième session (A/AC.265/2004/5, annexe II).
6. Conclusions formulées par le Comité spécial à sa quatrième session.
7. Adoption du rapport du Comité spécial sur les travaux de sa quatrième session.

D. Documentation

8. Le Comité spécial était saisi des documents ci-après :

- a) Ordre du jour provisoire et organisation des travaux proposés (A/AC.265/2004/L.3);

- b) Liste des participants (A/AC.265/2004/INF/2);
- c) Rapport du Groupe de travail au Comité spécial (A/AC.265/2004/WG.1);
- d) Rapport sur les travaux de la troisième session du Comité spécial (A/AC.265/2004/5 et Corr.1);
- e) Lettre datée du 19 août 2004, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/AC.265/2004/6).

III. Organisation des travaux

9. Au cours de ses séances (23 août-3 septembre 2004), le Comité spécial a achevé la première lecture du texte du projet de convention tel qu'il figure dans le rapport du Groupe de travail (A/AC.265/2004/WG.1) en examinant le titre de la convention, sa structure, une partie du préambule, les définitions (art. 3) et le suivi (art. 25). Il a également adopté l'organisation des travaux proposée par son président (voir annexe II) et a procédé à l'examen des articles 1 à 15 et 24 *bis*. Il a décidé de poursuivre l'examen du projet de convention à ses sessions suivantes, sans préjudice des décisions que prendra l'Assemblée générale à cet égard lors de sa cinquante-neuvième session.

IV. Recommandations

10. Le Comité spécial recommande que le Comité poursuive ses travaux en 2005 et fasse état des dates et lieu de sa ou ses sessions de 2005 dans la résolution pertinente que l'Assemblée générale adoptera à sa cinquante-neuvième session.

11. Le Comité spécial invite les membres de son bureau à tenir une réunion intersessions consacrée aux préparatifs et à l'organisation de sa cinquième session, notamment pour établir un ordre du jour provisoire, qui doit être publié au moins quatre semaines avant le début de la cinquième session.

12. Pour ce qui est de la question de l'accessibilité, en application de la résolution 58/246 et de la décision 56/474 de l'Assemblée générale, le Comité invite celle-ci à examiner plus en détail, à sa cinquante-neuvième session, la question des aménagements requis pour permettre aux personnes handicapées d'accéder aux locaux, à la technologie et à la documentation de l'Organisation des Nations Unies.

V. Adoption du rapport du Comité spécial

13. À sa 20^e séance, le 3 septembre 2004, le Comité a adopté le projet de rapport sur sa quatrième session (A/AC.265/2004/L.4), tel qu'amendé oralement.

Annexe I

Liste supplémentaire d'ONG accréditées auprès du Comité spécial

1. ABRAR (Soudan)
2. Australian Federation of Disability Organization
3. Cerebral Palsy Nigeria
4. Children's Rights Alliance for England
5. Equal Opportunities Commission of Hong Kong
6. Humanitarian Organization for Poverty eradication
7. LOTOS Disability Awareness and Learning Center (Azerbaïdjan)
8. Secretariat of the African Decade of Persons with Disabilities (Afrique du Sud)

Annexe II

Organisation des travaux proposée par le Président

<i>Date et heure</i>	<i>Programme</i>
Lundi 23 août	
10 heures à 13 heures	Préambule/Titre/Structure
15 heures à 18 heures	Définitions/Suivi
Mardi 24 août	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Mercredi 25 août	
<ul style="list-style-type: none"> • Séance publique • Participation des membres observateurs, organisations intergouvernementales et ONG ainsi que d'organismes nationaux de défense des droits de l'homme 	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Jeudi 26 août	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Vendredi 27 août	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Lundi 30 août	
Consultations officielles	
<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur • Participation des États membres et observateurs • Présence d'organisations intergouvernementales et d'ONG ainsi que d'organismes nationaux de défense des droits de l'homme 	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis

<i>Date et heure</i>	<i>Programme</i>
Mardi 31 août	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Mercredi 1^{er} septembre	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Jeudi 2 septembre	
10 heures à 13 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
15 heures à 18 heures	Articles 1 ^{er} à 15 et 24 bis
Vendredi 3 septembre	
• Séance publique	
10 heures à 13 heures	Rapport du Coordonnateur sur les travaux des modérateurs
15 heures à 18 heures	Conclusion des travaux de la quatrième session et adoption du rapport
